

TABLE RONDE

Propriétaires, assurez la maintenance de votre avion

Inscrivez-vous !



Vendredi 8 juin 2018, de 14h à 16h
dans le cadre du salon France Air Expo au Bourget

L'EASA a fait paraître un guide introduisant de nouvelles règles de maintenance pour les aéronefs. Compte tenu des nouveaux enjeux, le GIPAG initie des échanges avec les acteurs concernés pour sensibiliser les propriétaires d'avions sur leurs responsabilités, les garanties de la maintenance de leur appareil et la gestion du maintien de la navigabilité. Animée par Gil Roy, Rédacteur en Chef d'**Aerobuzz**, la table ronde réunira :

- Françoise Horiot, Présidente du **GIPAG**
- Charles Hauton, Vice-Président de la **FFA**
- Emmanuel Davidson, Président de l'**AOPA**
- Romain Hornung, Chef du pôle Aviation Légère d'**OSAC**,
- Caroline Cognet-Renard, Co-gérante d'**Air Courtage Assurances**,
- Thierry Bigara, Responsable de Maintenance.

Les échanges porteront sur les thèmes suivants :

- Quelles sont les obligations d'un propriétaire pour la maintenance de son avion ?
- Comment entretenir son avion et quels sont les choix possibles ?
- Quelle surveillance effectue l'Autorité ?
- Quels sont les impacts du mode de maintenance en cas d'accident et de revente ?

Le débat sera suivi d'un cocktail au village GIPAG.

Demandez une invitation gratuite au salon par mail à : communication@osac.aero

Confirmez votre participation à la table ronde sur le site:

<https://www.weezevent.com/table-ronde-propretaire-assurez-la-maintenance-de-votre-avion>





Courtier indépendant auprès des plus grandes compagnies d'assurances, Air Courtage Assurances représente les intérêts de ses clients auprès des assureurs. Fondée en 1999, la société bénéficie d'une expertise et d'un savoir-faire reconnu sur ses trois métiers complémentaires : courtier gestionnaire pour les Fédérations et Groupements sportifs, courtier d'assurances pour l'aviation de loisirs et d'affaires (propriétaires privés et entreprises aéronautiques) et courtier d'assurance des entreprises liées aux domaines aéronautiques (risques des entreprises et assurance des personnes). www.air-assurances.com



L'Aircraft Owners & Pilots Association est l'association de pilotes d'aviation générale la plus puissante au monde, née aux États-Unis en 1939, pour représenter les intérêts de l'aviation générale afin que l'environnement aéronautique n'évolue pas uniquement en fonction des besoins de l'aviation commerciale. Aujourd'hui, la flotte de l'aviation générale représente 95% des avions civils et plus des deux tiers des pilotes civils sont des pilotes d'aviation générale. Aux États-Unis, forte de plus de 400 000 membres, l'AOPA pèse dans toutes les décisions législatives, administratives et politiques touchant à l'aéronautique. Elle a su devenir une référence incontournable autour d'un même objectif depuis 75 ans : rendre l'aviation générale toujours plus attrayante, plus sûre et plus accessible. www.aopa.fr



Depuis sa création en 1929, la Fédération Française Aéronautique contribue au développement de l'aviation légère et des aéro-clubs tout en veillant au maintien des acquis des pilotes. La FFA s'engage à conseiller et défendre les aéroclubs, préserver le nombre et la qualité des aérodromes français, développer et faciliter la connaissance et le rayonnement de l'aéronautique, faciliter la formation des pilotes au sein des aéroclubs, aider les plus jeunes et les sensibiliser aux activités aéronautiques, contribuer en tant qu'interlocuteur de la DGAC à la mise en oeuvre de la réglementation et à la défense des intérêts des pilotes privés et organiser les activités et épreuves sportives aéronautiques en France et à l'étranger. www.ffa-aero.fr



Fondé en 1963, le Groupement des Industriels et Professionnels de l'Aviation Générale représente à travers l'ensemble de ses adhérents tous les métiers et activités qui constituent l'aviation générale : maintenance, travail aérien, transport public, écoles de pilotage et de formation aux métiers de l'aéronautique, assurance, construction, gestion d'aérodrome... Cette palette permet au GIPAG de fédérer les compétences et d'être un interlocuteur privilégié pour l'Administration sur toute question relative à l'aviation générale. www.gipag.fr



OSAC, filiale du groupe Apave, est habilité par arrêté ministériel pour réaliser le contrôle technique de l'aviation civile. En tant que partie de l'Autorité, OSAC délivre, suspend et retire les agréments des organismes de production, de maintenance, de gestion de la navigabilité et de formation à la maintenance, émet les documents de navigabilité des aéronefs et décerne les licences de mécanicien aéronautique. www.osac.aero



Gil Roy, journaliste aéronautique, est le fondateur et rédacteur en chef du site et de la lettre d'information Aerobuzz et expert de l'aviation générale et du transport aérien. www.aerobuzz.fr

